

SOMMAIRE

Grand-Orly Seine Bièvre dans la Métropole du Grand Paris : une position stratégique

p.4-5

Gouvernance et compétence

p.6-7

DES POLITIQUES PUBLIQUES AU SERVICE DES HABITANTS

S'affirmer comme un territoire de projets p.11

Préserver
l'environnement
et valoriser le cadre
de vie p.17

Contribuer à la cohésion des territoires et des populations p.25

Développer
une offre culturelle
et sportive
accessible à tous p.31

Soutenir l'activité et l'emploi p.39

UNE ORGANISATION AU SERVICE DU TERRITOIRE

p.47

RAPPORT ANNUEL: EPT Grand-Orly Seine Bièvre 11 rue Henri Farman / 94398 Orly aérogare Cedex

RÉDACTION: Noémie Rubatat, Élisabeth Selvi, Christine Verron

conception graphique: Pellicam

CRÉDITS PHOTOS: Émilie Legenty, Henri Perrot, Pellicam, croixmariebourdonarchitectures, CA Val de Bièvre, CA Portes Essonne

IMPRESSION : Peri-Graphic

Imprimé sur papier PEFC

SEPTEMBRE 2019



L'année 2018 a été marquée par des transferts de compétences importants à l'Établissement public territorial (EPT) Grand-Orly Seine Bièvre : des équipements culturels et sportifs, l'aménagement, le développement économique. La montée en puissance de l'EPT se poursuit avec la volonté d'assurer un service public de qualité et de répondre aux besoins des habitants en matière d'emploi, de logement, de transports ou encore de services culturels et sportifs.

Ce premier rapport d'activité traduit le développement du Grand-Orly Seine Bièvre et la conduite de politiques publiques ambitieuses. Nous gérons plus de 100 équipements (médiathèques, conservatoires, piscines, hôtels d'entreprises notamment) qui rendent un service public essentiel au quotidien. Parallèlement sur l'espace public, nous avons des équipes disséminées sur tout le territoire pour assurer le ramassage des déchets, l'entretien des réseaux d'assainissement et celui de la voirie. Nos agents sont aussi en charge du suivi de onze opérations de renouvellement urbain, de trente zones d'aménagement concerté qui participent pleinement au développement du territoire. C'est en tout 1 400 agents qui travaillent au quotidien pour améliorer les conditions de vie des habitants.

Notre objectif est double : assurer le service public au quotidien et ancrer le territoire dans le paysage métropolitain avec ses projets et ses perspectives. 2018 a été une année faste en projets : le territoire a été labellisé Territoire d'industrie, le contrat d'intérêt national sur Villeneuve Triage a été signé, le conseil territorial a adopté 4 exigences pour son projet de territoire. 2018 a aussi été une année importante dans la conduite des politiques publiques : la rénovation de l'Espace Jean Durix à Juvisy a commencé, les travaux du Lavoir (espace dédié au son et à l'image) à Gentilly se sont poursuivis, 4,5 millions d'euros ont été investis sur l'éclairage public et les feux tricolores.

Des décisions importantes ont été prises pour faire territoire comme la mise en place dans les 12 médiathèques gérées par l'EPT de la gratuité de prêt à tous ses habitants ou encore le lancement d'un réseau internet territorial en propre afin de desservir les 100 équipements de l'EPT ainsi que les communes membres.

Toutes ces actions ont été menées grâce au professionnalisme et à l'investissement des 1 400 agents, au travail étroit avec les services municipaux mais aussi à l'implication des vice-présidents de l'EPT et des maires. C'est cette dynamique que nous poursuivrons en 2019 pour être à la hauteur des projets et des chantiers qui vont transformer notre territoire.

Michel Leprêtre, président du Grand-Orly Seine Bièvre

GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

dans la Métropole du Grand Paris : une position stratégique

L'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre est le regroupement de 3 anciennes communautés d'agglomération parmi les plus anciennes de la région parisienne, d'une commune issue d'un 4º EPCI et de 8 communes qui n'étaient pas en intercommunalité. Plus grand territoire de la Métropole du Grand Paris (MGP), il regroupe 24 communes sous la forme d'une « coopérative de villes ». Son positionnement et son potentiel de développement en font l'un des acteurs majeurs de la dynamique métropolitaine.





24 communes réparties sur 2 départements

124 km²

700 000 habitants

307 000 logements



800 ha d'espaces verts publics

140 lieux culturels publics

370 équipements sportifs

28 km de berges de Seine

LE 3^E PÔLE ÉCONOMIQUE **DE LA MÉTROPOLE**



Labellisé « Territoire d'Industrie »

par le Gouvernement

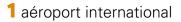


300 000 emplois

40 000 entreprises 6 000 créées par an

Le Marché international de Rungis 1er marché mondial de produits frais

UN TERRITOIRE DE MOBILITÉ



3 autoroutes (A6, A86, A106)

21 gares RER

6 stations de métro

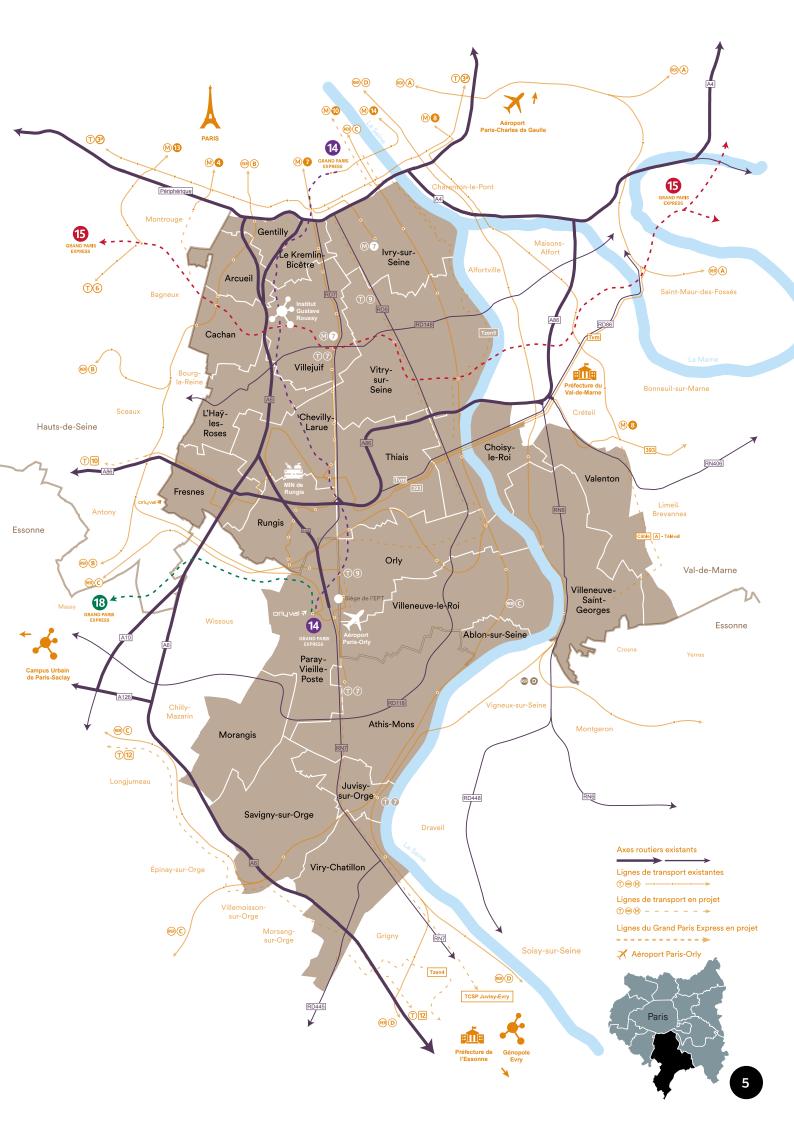
7 ports urbains

10 gares du Grand Paris Express

2 tramways

1 projet de téléphérique





GOUVERNANCE ET COMPÉTENCES

LE FONCTIONNEMENT

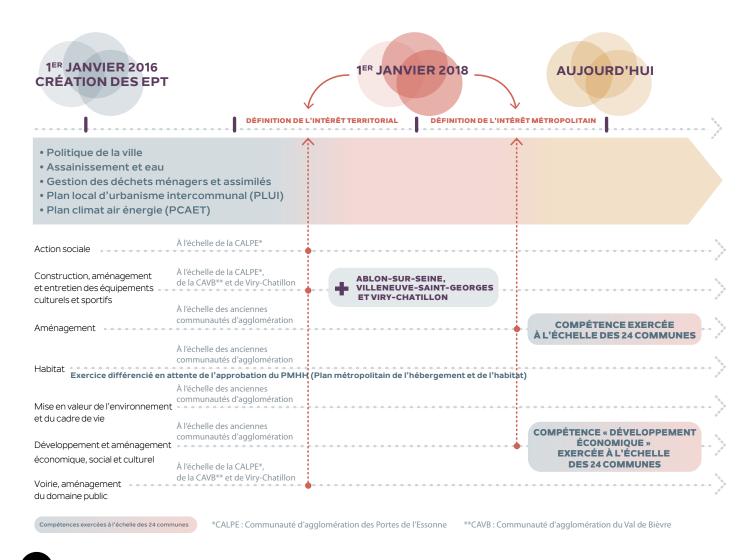
La coopérative de villes

L'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre regroupe 24 communes sous la forme d'une « coopérative de villes ». Elle remplace ainsi les communautés d'agglomération préexistantes (Les Portes de l'Essonne (CALPE), le Val-de-Bièvre (CAVB), la Seine-Amont (CASA) et les Lacs de l'Essonne (avec la ville de Viry-Chatillon)) auxquelles s'associent 8 communes qui n'étaient pas en intercommunalité (Ablon-sur-Seine, Chevilly-Larue, Orly, Rungis, Thiais, Valenton, Villeneuve-le-Roi et Villeneuve-Saint-Georges). Dans la pratique c'est le respect du fait et de l'histoire communale et la vision pluraliste des projets communs. C'est également la conduite collective des politiques publiques, forte de la proximité dans la perception des besoins du territoire, forte de l'ambition d'une égalité d'accès aux services et équipements publics, la mutualisation des moyens, la complémentarité de l'organisation des services publics.

• La gouvernance

Le fonctionnement de l'EPT est assuré par un **bureau exécutif** composé de **18 vice-présidents** et de **6 conseillers délégués**, représentant chacune des villes du territoire. Attachés aux décisions librement consenties par les villes et au respect des spécificités communales, les élus du Grand-Orly Seine Bièvre ont adopté une **charte de gouvernance** lors du conseil territorial du 12 avril 2016.

La conférence des maires représente ainsi l'instance d'arbitrage et de validation politique.



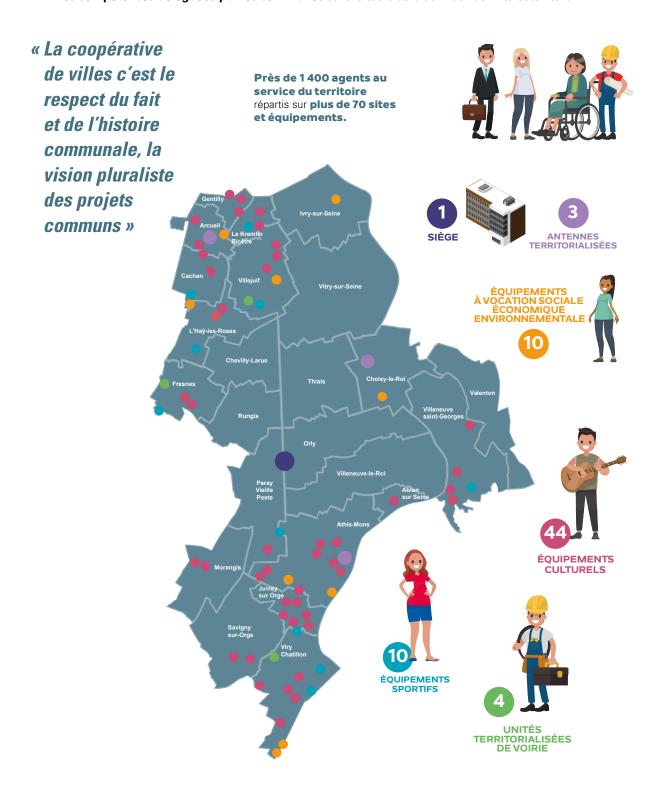
2018, L'AJUSTEMENT DES COMPÉTENCES

Les compétences de l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre lui permettent de développer des politiques urbaines de proximité et de participer à l'amélioration du service public rendu aux usagers.

À l'issue de leur création au 1^{er} janvier 2016, la Métropole du Grand Paris (MGP) et l'EPT disposaient de 2 ans pour définir ce qui relève respectivement de leur intérêt métropolitain et territorial.

L'EPT exerce ainsi 3 types de compétences :

- Des compétences d'exercice plein et exclusif dès le 1er janvier 2016 et à l'échelle des 24 communes
- Des compétences d'exercice partagé avec la Métropole : ce qui ne rentre pas dans l'intérêt métropolitain au 1^{er} janvier 2018, revient à l'EPT
- Des compétences déléguées par les communes dans le cadre de la définition de l'intérêt territorial



BUREAU TERRITORIAL

Il est composé de 25 élus : le président - 18 vice-présidents et 6 conseillers délégués



Michel Leprêtre
Président
de l'Établissement public
territorial Grand-Orly Seine
Bièvre

Vitry-sur-Seine



1ère vice-présidente, déléguée à la transition énergétique, à la gestion et à la valorisation des déchets ainsi qu'aux enjeux aéroportuaires.

Chevilly-Larue



Comarmond
2º vice-présidente,
déléguée à la nature en ville
(Seine, Bièvre, Orge, Lacs de
l'Essonne).
Cachan



Richard Dell'Agnola 3º vice-président, délégué à la stratégie économique. Thiais



Anne-Marie Gilger-Trigon 4º vice-présidente, déléguée à la solidarité, la cohésion sociale et l'habitat indigne. Arcueil



Jean-Luc Laurent 5° vice-président, délégué aux équipements culturels.

Le Kremlin-Bicêtre



Jean-Marie Vilain 6° vice-président, délégué aux équipements sportifs.

Viry-Chatillon



Christine Janodet
7º vice-présidente,
déléguée aux transports et
déplacements.
Orly



Clément Decrouy 8° vice-président, délégué à la contractualisation des partenariats.



Éric Mehlhorn 9° vice-président, délégué à la voirie et aux réseaux.



Romain Marchand
10° vice-président,
délégué au Plan local
d'urbanisme intercommunal, à
l'aménagement et au projet de
territoire.

Ivry-sur-Seine



Pascal Noury
11º vice-président,
délégué aux finances.
Morangis



Alexandre Boyer
12° vice-président,
délégué à la logistique et au
fret.
Villeneuve-Saint-Georges



Cécile
Veyrunes-Legrain
13° vice-présidente,
déléguée à l'eau et à
l'assainissement.
Vitry-sur-Seine



Patrick Daudet
14° vice-président,
délégué à l'emploi, à
l'insertion et à la formation
professionnelle.
Gentilly



Elie Yebouet
15° vice-président,
délégué à la recherche, à
l'innovation et à l'enseignement
supérieur.

Villejuif



16° vice-président, délégué à l'immobilier d'entreprises et aux activités productives.

Choisy-le-Roi





Sakina Hamid 18º vice-présidente, déléguée au plan local de l'habitat intercommunal. Villeneuve-le-Roi



Christine Rodier

1er conseillère

déléguée à la santé.

Athis-Mons



Françoise Baud 2e conseillère déléguée au patrimoine bâti. Valenton



Eric Grillon 3º conseiller délégué aux modes actifs de déplacement Ablon-sur-Seine



Richard Domps 4e conseiller délégué à la politique de la ville et au projet de renouvellement urbain. Fresnes



Michel Perrimond 5^e conseiller délégué au développement numérique. Juvisy-sur-Orge



Raymond Charresson 6e conseiller déléqué au tourisme et aux enjeux hôteliers. Runais

CONSEIL TERRITORIAL

Présidé par Michel Leprêtre, il comprend 92 élus désignés par les conseils municipaux des 24 villes membres. Chaque commune dispose d'un nombre de représentants proportionnel à sa taille, avec un minimum d'un représentant par ville.

Abl	on-	sur-	Sei	ne

Eric Grillon

Arcueil

Daniel Breuiller Anne-Marie Gilger-Trigon

Athis-Mons

Julien Dumaine Pascal Petetin Christine Rodier Patrice Sac

Cachan

Hélène de Comarmond Jacques Foulon Jean-Yves Le Bouillonnec Édith Pescheux

Chevilly-Larue Stéphanie Daumin André Deluchat

Choisy-le-Roi

Catherine Desprès Patrice Diguet Didier Guillaume Ali ld Elouali

Tonino Panetta Isabelle Riffaud

Fresnes

Marie Chavanon Richard Domps Denis Helbling Laurinda Moreira Da Silva

Gentilly

Patrick Daudet Patricia Tordjman

lvry-sur-Seine

Annie-Paule Appolaire Philippe Bouyssou Pierre Chiesa Évelyne Lesens Romain Marchand Marie Pieron Mourad Tagzout

Bozena Wojciechowski

Juvisy-sur-Orge

Michel Perrimond Robin Reda

Le Kremlin-Bicêtre

Sarah Benbelkacem Lina Boyau Jean-Luc Laurent Jean-Marc Nicolle

L'Haÿ-les-Roses

Clément Decrouy Laure Hubert Vincent Jeanbrun Françoise Sourd

Morangis

Pascal Noury

Orly

Thierry Atlan Nathalie Besniet Christine Janodet

Paray-Vieille-Poste Nathalie Lallier

Rungis

Raymond Charresson

Savigny-sur-Orge

Nadège Achtergaele Sébastien Beneteau Anne-Marie Gérard **Daniel Guetto** Eric Mehlhorn

Thiais

Daniel Beucher Richard Dell'Agnola Virginie Marcheix Pierre Segura

Valenton

Françoise Baud

Villeiuif

Catherine Casel Dominique Girard Annie Grivot Franck Le Bohellec Alain Lipietz Franck Perillat-Bottonet Philippe Vidal Elie Yebouet

Villeneuve-le-Roi

Didier Gonzales Pascal Gagnepain Sakina Hamid

Villeneuve-Saint-Georges

Stéphanie Alexandre Sylvie Altman Alexandre Boyer Nathalie Dinner Philippe Gaudin

Viry-Chatillon

Jérôme Bérenger Arielle Merrina Laurent Sauerbach Jean-Marie Vilain

Vitry-sur-Seine

Alain Afflatet Pierre Bell-Lloch Jean-Marc Bourjac Rémi Chicot Jean-Claude Kennedy Fabienne Lefebyre Michel Leprêtre Isabelle Lorand Sylvie Montoir Jacques Perreux Sarah Taillebois Hocine Tmimi Cécile Veyrunes-Legrain

4 commissions permanentes sont chargées d'étudier les questions qui sont soumises au Conseil territorial en fonction de leur champ d'intervention : durabilité des territoires, épanouissement et bien-être des territoires, gestion du patrimoine et des fonctions support, stratégie territoriale.



S'AFFIRMER comme un territoire de projets

- Accompagner
 les opérations d'aménagement
 et les grands projets
- Anticiper les évolutions liées aux transports/mobilités
- Construire un projet de territoire

ACCOMPAGNER les opérations d'aménagement et les grands projets

Accompagner le développement de la ville complète où il fait bon vivre, travailler, se détendre, se distraire, se cultiver, pratiquer ses activités sportives, se loger à un coût accessible, trouver des commerces, etc. telle est l'ambition du Grand-Orly Seine Bièvre qui porte ou accompagne aux côtés de ses communes membres les opérations d'aménagement de son territoire.

Depuis le transfert de la compétence « aménagement » le 1er janvier 2018, Grand-Orly Seine Bièvre assume le suivi des opérations d'aménagement non reconnues d'intérêt national ou métropolitain, notamment des zones d'aménagement concerté (ZAC) sous le pilotage des maires.

Une trentaine de ZAC a été transférée au territoire qui intervient en soutien administratif, en expertise juridique et en appui technique en fonction des besoins des communes pour la poursuite de leurs projets. L'EPT est aussi associé aux études urbaines pré-opérationnelles et est le référent

vis-à-vis des partenaires extérieurs. Il est l'autorité concédante pour la gestion des concessions d'aménagement qu'il met en place après les procédures de mise en concurrence et pour le contrôle des opérateurs dans le cadre des comptes-rendus annuels à la collectivité.



Projet du triage ferroviaire (Villeneuve-Saint-Georges)

 Signature du contrat d'intérêt national (CIN) en janvier 2018

8 cosignataires

200 ha, dont 20 potentiellement mutables

4 ateliers de travail thématiques et une

orientation vers un cluster des métiers du transport de biens et de personnes par fer

12 ans après la fermeture de la gare de Triage, cette convention a mis en place une gouvernance partagée pour favoriser la reconversion du site en un pôle de développement économique intégrant une plateforme de logistique d'envergure en accompagnement du projet urbain du quartier résidentiel.





Campus Grand Parc à Villejuif

 Démarrage des premiers chantiers et commercialisation des lots

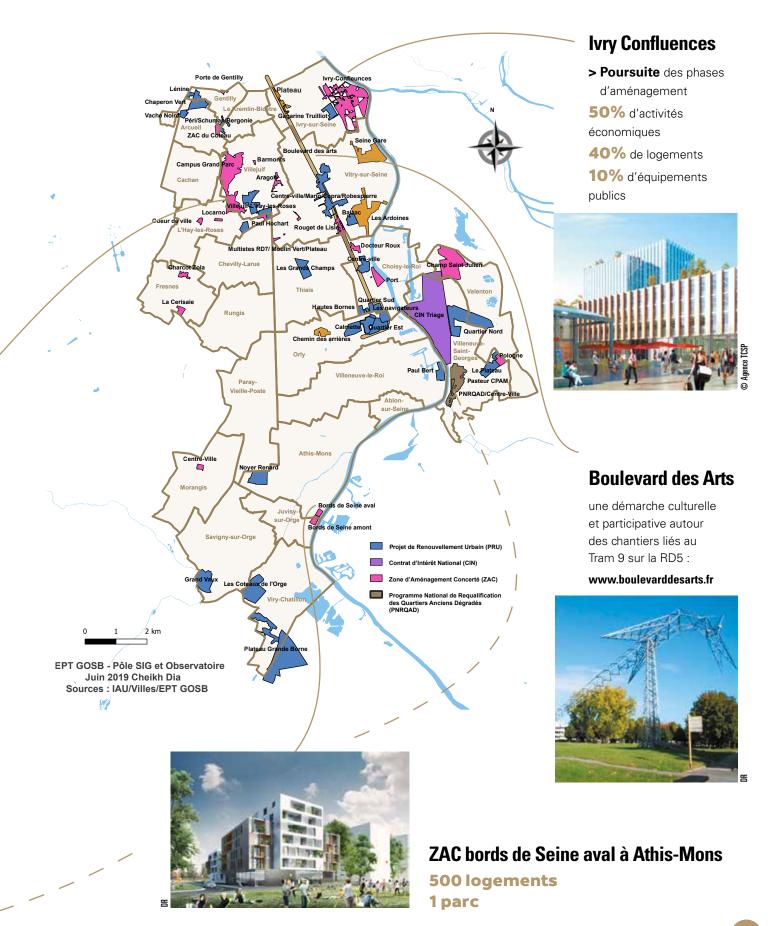
Un projet urbain, scientifique et durable centré sur la recherche et l'innovation.

3 300 logements

150 000 m² consacrés à l'activité économique 10 000 m² de commerces et services de proximité



30 ZAC D'INTÉRÊT TERRITORIAL



ANTICIPER les évolutions liées aux transports/mobilités

Améliorer la mobilité des habitants et des usagers, accompagner la transformation des quartiers de gares... Grand-Orly Seine Bièvre a pour ambition d'anticiper les évolutions de la ville en matière de déplacements afin de répondre à l'ensemble des besoins exprimés.

Bénéficiant déjà d'une accessibilité remarquable, Grand-Orly Seine Bièvre verra bientôt cette dernière renforcée avec l'arrivée de 10 nouvelles gares du Grand Paris Express sur son territoire.

L'occasion de repenser certaines polarités en travaillant leur intégration à la ville existante, en veillant au risque d'inflation du foncier autour de ces pôles, en faisant des temps de chantier des occasions d'emploi et d'activité économique pour les habitants et en travaillant le maillage des mobilités pour les autres communes et quartiers.

De nombreux projets de transports sont programmés ou en cours de réalisation sur le territoire : rénovation de pôles multimodaux, création de nouvelles lignes, prolongement de lignes existantes.

Grand Pôle Intermodal de Juvisy-sur-Orge (GPIJ)





CONSTRUIRE un projet

de territoire

La loi a conféré la compétence de l'élaboration du Schéma de cohérence territorial (SCOT) à la Métropole, et celle du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) aux territoires. Dans le cadre de cette compétence, Grand-Orly Seine Bièvre élabore son projet de territoire. Son but : partager une vision et une ambition communes du territoire, de ses enjeux et des actions à mettre en œuvre à l'horizon 2030.

Le conseil territorial du 20 mars 2018 a validé le diagnostic puis celui du 18 décembre 2018 les enjeux et orientations, sous la forme de quatre exigences :

- Combattre les dérèglements climatiques et les nuisances
- Garantir la ville et la qualité de vie pour tous
- Anticiper les évolutions de vie, les évolutions de ville
- S'affirmer comme un territoire métropolitain incontournable

En 2019, le travail se poursuit pour définir un plan d'actions.

Plusieurs objectifs guident l'élaboration du projet de territoire :

- Faire territoire afin de porter collectivement une ambition et un projet de développement utile aux populations
- Porter les actions des communes et celles qui font sens au niveau territorial, afin de valoriser et promouvoir le territoire au sein de la Métropole du Grand Paris
- Étre la première pierre

 au processus d'élaboration
 du Plan local d'urbanisme
 intercommunal (PLUI),
 lorsque celui-ci sera prescrit



Garantir l'évolution des PLU

L'EPT suit **26 procédures** d'évolution de PLU et a adopté **18 délibérations** pour assurer la mise à jour des PLU en lien avec les projets de développement des villes. Il assure les contentieux relatifs aux PLU.

La compétence du PLU intercommunal emporte la compétence à définir le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) (réglementation sur les enseignes, préenseignes et publicité). Le conseil de Territoire en a prescrit l'élaboration en 2018 à partir de l'existant dans chaque commune.

- 15 communes disposent d'un règlement local de publicité qui sera caduc au 13 juillet 2020
- 2 communes disposent d'un règlement local de publicité de nouvelle génération qui sera intégré au RLPI
- Près de 1 667 kilomètres de voirie et 53 450 établissements potentiellement impactés



PRÉSERVER

l'environnement et valoriser le cadre de vie

- Sensibiliser et éduquer à la préservation de l'environnement
- Collecter et limiter nos déchets
- Préserver les ressources en eau
- Sauvegarder la nature en ville et la biodiversité
- Aménager l'espace public

SENSIBILISER ET ÉDUQUER

à la préservation de l'environnement

Du fait de son importance, ses atouts et ses enjeux, Grand-Orly Seine Bièvre a un devoir et une ambition : prendre toute sa part de la mobilisation planétaire pour réduire les gaz à effets de serre et réussir la transition énergétique tout en réduisant les nuisances auxquelles il est confronté. La sensibilisation des habitants représente donc un enjeu majeur pour parvenir à ces objectifs.

L'Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre s'appuie à la fois sur des outils réglementaires (PLPDMA, PCAET, etc.) ou des équipements (Maison de l'Environnement d'Arcueil, recycleries du territoire, etc.) pour éduquer à la préservation de l'environnement.



Maison de l'Environnement

Située à Arcueil, la Maison de l'environnement sensibilise petits et grands aux thématiques du développement durable et au respect de l'environnement.

312 événements

153 animations avec les scolaires (24 écoles et 4000 enfants)

81 temps d'activité

périscolaire (1000 enfants)

62 animations grand public et 11 participations

à des événements organisés dans les villes

54 sollicitations de l'Espace Info Énergie

5 partages d'expérience

auprès de professionnels

271 composteurs et 5 lombricomposteurs

distribués

Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)

EN 2018 : réalisation du diagnostic. Approuvé en 2019, le PLPDMA définira les actions qui seront mises en œuvre sur le territoire.

Objectif : réduire de 9% la production de déchets d'ici 2025*

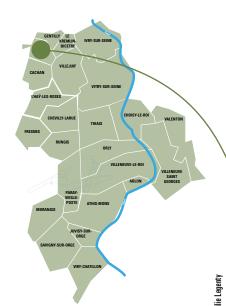
*Par rapport à 2016 (où la production de déchets (ordures ménagères et assimilés) sur le territoire s'élevait à 413,5 kg/ habitant (contre 455,5 kg/habitant en lle-de-France)

Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

EN 2018 : Lancement de la démarche

Le PCAET se déclinera dans l'ensemble des politiques et actions conduites par le territoire.

Objectif: définir la stratégie de l'EPT en matière de transition énergétique et écologique et programmer des actions.





COLLECTER ET LIMITER

nos déchets

Compétence du Grand-Orly Seine Bièvre sur les 24 communes, la gestion des déchets ménagers est un enjeu important du territoire tant d'un point de vue environnemental que de la qualité du cadre de vie : assurer la collecte et l'élimination des déchets ménagers, éduquer, donner les moyens de modifier les comportements de tout un chacun pour mieux trier et réduire, prévoir dès l'origine des projets d'aménagement ou de renouvellement urbain les modalités de ramassage et de tri, etc.

Pour exercer cette compétence, les équipes de l'EPT sont restées localisées au plus près des territoires communaux et cherchent à concilier gestion de proximité et économie d'échelle.

Les marchés de collecte et fournitures de bacs de collecte sont tous prolon-

gés ou relancés pour être renouvelés à une date commune à l'échelle du territoire (2021). Ce marché lancé pour l'ensemble du territoire, avec des organisations locales, coïncidera avec l'instauration de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères à l'échelle de l'EPT. Celle-ci est actuellement perçue par ceux qui la percevaient avant 2016 et fait en conséquence l'objet d'un reversement à l'EPT pour financer la compétence, en complément d'autres ressources que sont par exemple les contributions des éco-organismes.

Dans la continuité des actions liées à la prévention des déchets :

- Apporter un soutien aux recycleries
- Développer des actions pour le réemploi
- Mettre à disposition des composteurs
- Organiser des actions dans le cadre de la semaine de réduction des déchets
- Lancer des opérations STOP PUB

à Vitry-sur-Seine -

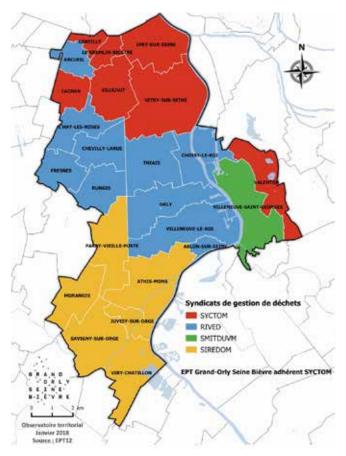
La ville a fait le choix de développer une collecte souterraine en pneumatique pour éviter les tournées de camions dans les rues.

En 2018 : Mises en service de 208 nouvelles bornes desservant 5 227 habitants supplémentaires, soit un doublement de l'activité déployée sur les 3 premières années qui permet d'atteindre la moitié de la couverture finale.

à lvry-sur-Seine: mise en œuvre de la collecte des biodéchets dans les écoles et sur un quartier.

Évaluation des politiques publiques

Lancement de l'évaluation des politiques de l'EPT en matière de collecte des encombrants et de lutte contre les dépôts sauvages.





PRÉSERVER les ressources en eau

Bièvre, Orge, Yerres, Yvette, Seine : les rivières et le fleuve ont façonné la morphologie du territoire. Les réseaux d'eau ont un rôle à jouer dans la préservation de leur biodiversité. C'est pourquoi, avec la réalisation de nombreux projets, l'EPT s'attelle à la remise aux normes et au redimensionnement de ses réseaux.

Avec la compétence obligatoire Eau et assainissement, le Grand-Orly Seine Bièvre a en charge depuis le 1^{er} janvier 2016 à l'échelle de ses 24 communes la qualité de l'eau dans l'intégralité de son cycle. **Il exerce cette compétence en régie ou par délégation à des syndicats.**



Eau potable

Quelques communes ont engagé une réflexion sur les différents modes de gestion de l'eau à l'échelle du territoire. Actuellement, l'EPT est adhérent au Syndicat des Eaux de l'Île-de-France en délégation de service public (DSP) avec Véolia sur le territoire de **18 de ses communes**, **5 territoires communaux** sont sous DSP avec Suez suivie directement par les services de l'EPT et le territoire de Viry-Chatillon est desservi par une régie publique, la régie publique de l'eau des Lacs de l'Essonne.

Assainissement

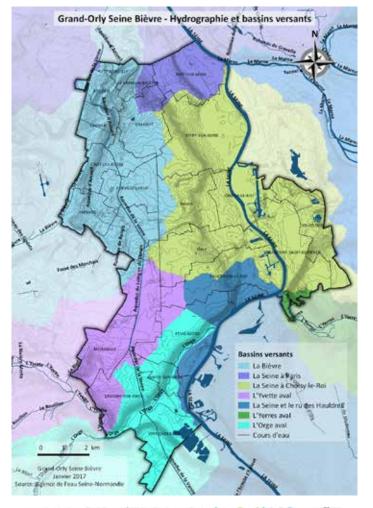
Collecte, transport et traitement : l'enjeu du territoire est d'assurer une qualité des rejets d'eaux usées. Pour cela il convient de dimensionner correctement les réseaux notamment face à l'augmentation de population sur le territoire et aux fortes pluies, de séparer les réseaux de collecte là où c'est possible. Le traitement est assuré par le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération parisienne (SIAAP). Les équipes de l'EPT suivent en direct ou en gestion déléguée **1 205 km de réseaux d'eaux usées et pluviales** dont 21% en unitaire (mélangés).

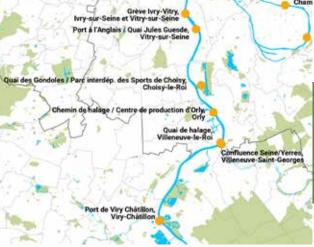
Hors les 3 communes qui dépendent du SYAGE*, les 21 communes gérées par les équipes de l'EPT couvrent 629 384 habitants, 78 925 abonnés et 31.3 millions de m³ facturés.

*Valenton, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges

Baignade en Seine

Dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt, sept villes se sont portées candidates pour accueillir un site de baignade en héritage des Jeux Olympiques de 2024.





SAUVEGARDER la nature en ville et la biodiversité

Pour lutter contre la fragilisation de l'écosystème, le Grand-Orly Seine Bièvre s'engage dans une démarche de préservation de la biodiversité et cherche à pérenniser et développer la nature en ville.

Des Lacs de l'Essonne, l'un des plus grands espaces lacustres d'Ile-de-France, aux berges de l'Yerres à Villeneuve-Saint-Georges, en passant par le Parc des prés de la Bièvre et le Parc des Aulnes à Fresnes, le territoire développe des outils de connaissance et de préservation de la biodiversité et de ses milieux naturels.



 Étude commandée à l'IAU-ARB Nature en ville : trames vertes et bleues, îlots de chaleur urbains, agriculture urbaine.



 Étude sur la Seine conduite en interne par 3 stagiaires ingénieurs en chef territoriaux.
 Elle a débouché sur la proposition de 10 orientations stratégiques, déclinées en 32 actions, puis en 176 préconisations pour mettre en valeur ce patrimoine naturel.



Membre et soutien financier du Cluster Eau Milieux Sols,

association dont le but est de construire une dynamique de l'innovation dans les domaines de l'eau, des milieux et des sols (la ville d'Orly a ainsi développé le recyclage des eaux des deux vidanges annuelles de sa piscine).



 Pilote du projet de renaturation des berges de l'Yerres

à Villeneuve-Saint-Georges : reprise des acquisitions foncières à la suite de la ville, étude foncière du quartier, coordination des différents partenaires du projet, travail sur l'esquisse du projet d'aménagement global, travail sur la convention financière qui permettra à l'EPA ORSA de devenir in fine pilote du projet.

AMÉNAGER l'espace public



Sur 13 de ses communes, le Grand-Orly Seine Bièvre a en charge l'aménagement de l'espace public et notamment la voirie. Il impulse là aussi une démarche environnementale par le déploiement d'un éclairage public plus sobre et l'accessibilité du domaine public à tous les modes de déplacement.

Pour ce faire, le territoire s'est doté d'un bureau d'étude interne et organisé en 2 secteurs : nord et sud avec des antennes et des unités territorialisées à Arcueil et à Athis-Mons.

Réalisation Réalisation d'études et de travaux propres d'études et de travaux à l'EPT **Paris** propres Réaménagement complet de la GENTILLY LE à l'EPT KREMLIN-IVRY-SUR-SEINE Place de Rothenburg Ob-Der-Tauber **BICETRE ARCUEIL** Réaménagement et à Athis-Mons (env. 780 000€TTC modification de la pour env. 4500m²). VII I F.IIIIF signalisation tricolore CACHAN sur 3 carrefours de la RD25 (boulevard Aristide VITRY-SIIR-SFINE Briand et rue Henri L'HAŸ-LES-ROSES Dunant) à Savigny-sur-Orge (env. 610 000€TTC). CHOISY-LE-ROI CHEVILLY-LARUE VALENTON THIAIS FRESNES RUNGIS ORLY VILLENE VE-LE-ROI Études VILLENEUVE SAINT ABLON GEORGES réalisées par le pôle en PARAY-VIEILLElien avec des POSTE ATHIS-MONS MORANGIS opérations Études réalisées de transport par le pôle en lien JUVISY-SUR-Projet de réaménagement avec des opérations de la gare routière Seine SAVIGNY-SUR-ORGE de transport et du parking Danaux à Juvisy-sur-Orge Dévoiement de l'avenue de la Grande VIRY-CHATILLON dans le cadre du Borne à Viry-Chatillon et aménagement GPIJ (env. 8500m²). d'un parking au droit de la future station du Tram 12 express (env. 14500m²).

AMÉNAGER l'espace public (suite)

Grâce aux travaux du marché à performance énergétique (MPE), le Grand-Orly Seine Bièvre remplace systématiquement les ampoules classiques par des LED pour réaliser des économies d'énergie. Il investit également dans de nombreux travaux d'amélioration de la voirie et de son accessibilité et réalise des interventions quotidiennes par le biais de ses unités territorialisées (UT).

SECTEUR NORD

15 % d'économie d'énergie réalisée

3 millions d'euros de travaux en éclairage public / feux tricolores (investissement et fonctionnement) dont :

- 527 luminaires changés 36 candélabres modernisés.
- 2 330 interventions sur l'éclairage public dont 2 077 pannes d'éclairage réparées.

2 millions d'euros d'investissement en travaux de voirie



UT1 (Arcueil, Cachan, Gentilly), UT2 (Kremlin-Bicêtre, Villejuif), UT3 (Fresnes, L'Haÿ-les-Roses)

- Interventions sur mobilier urbain, nids de poule
- Mise en place signalisation verticale, horizontale (50 000 € de fourniture de panneaux de signalisation et 200 000 € de fourniture de mobilier urbain)
- Mises aux normes PMR
- Diverses interventions (mises en sécurité ...)

SECTEUR SUD

1,5 million d'euros

de travaux en éclairage public/feux tricolores

623 luminaires changés
 264 candélabres modernisés

7,5 millions d'euros

d'investissement en travaux de voirie

Régies

UT1 (Athis-Mons / Morangis / Paray-Vieille-Poste)

UT2 (Savigny / Viry-Chatillon)

- Plus de 1 000 interventions sur mobilier urbain, nids de poule, réfection de chaussée ou trottoirs
- Diverses interventions (mise en sécurité, affichage...)





CONTRIBUER

à la cohésion des territoires et des populations

- Renforcer la cohésion urbaine et sociale
- Contribuer à l'accès au droit et à la tranquillité
- Répondre aux besoins de l'âge et de la perte d'autonomie
- Participer au renouvellement urbain
- Promouvoir une offre équilibrée de logements
- Améliorer l'habitat ancien et dégradé

RENFORCER la cohésion urbaine et sociale

Fédérer l'ensemble des partenaires intervenant au bénéfice de quartiers en situation de décrochage, telle est l'ambition de la politique de la ville et des contrats de ville. Ces derniers s'appuient sur la participation citoyenne, le développement économique et l'emploi, le soutien au tissu associatif et aux équipements culturels, sportifs et sociaux et les services publics de droit commun.

Pour l'exercice de la politique de la ville, compétence obligatoire de l'EPT au 1^{er} janvier 2016, la plus-value du Grand-Orly Seine Bièvre repose sur la mutualisation d'ingénierie, de coordination et de développement d'outils de soutien aux projets locaux.

31 quartiers prioritaires

de la politique de la ville

100 000 habitants

8 contrats de ville dont **4** de périmètre intercommunal et **4** de périmètre communal.

27 conseils citoyens sur **7 contrats de ville**.

20 millions d'euros pour

l'ensemble des financeurs.



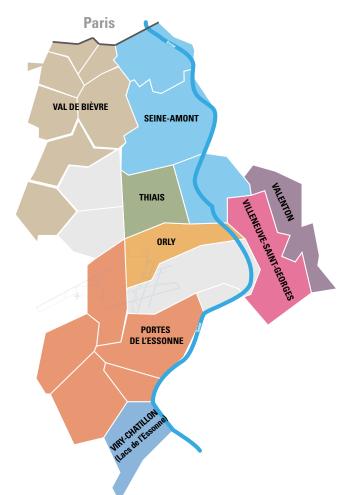
En 2018

Lancement du Label Actions Innovantes :

Grand-Orly Seine Bièvre a mis en place un fonds de soutien aux initiatives locales et développé un dispositif d'accompagnement des actions innovantes en direction des 31 quartiers prioritaires des 8 contrats de villes du territoire.

- 500 actions financées.
- 13 projets innovants soutenus (130 000 €)





PARTICIPER

au renouvellement urbain

Favoriser un développement harmonieux du territoire pour éviter la ville à deux vitesses, favoriser la mobilité et la mixité résidentielles, le développement économique et de l'emploi, la création d'équipements publics, d'espaces publics de qualité... tels sont les objectifs du Grand-Orly Seine Bièvre.

Le territoire mobilise toutes ses compétences au profit des quartiers en renouvellement urbain (voir carte page 13) et assure un rôle d'ensemblier auprès des partenaires et financeurs concernés.

11 nouveaux programmes de renouvellement urbain (NPRU) dont les protocoles sont en cours de finalisation (phase études du projet).

2 programmes de rénovation urbaine (PRU) de 1ère génération qui arrivent à leur terme.

Les périmètres financiers sont très

variables allant **de 140 millions d'euros à 450 millions**avec une participation du bloc ville/
EPT à ces projets estimée à près de
400 millions d'euros. L'EPT négocie avec
l'ANRU¹ pour optimiser au maximum
les financements potentiels qui seront
contractualisés dans les conventions
d'engagement.

¹ Agence nationale pour la rénovation urbaine





ix marie bourdonarchite ctures

PROMOUVOIR une offre équilibrée de logements

En compétence partagée avec la Métropole du Grand Paris, l'EPT sera en charge de la déclinaison au plan territorial du Plan Métropolitain de l'Hébergement et de l'Habitat quand il sera adopté, avec l'objectif d'assurer des logements abordables et un parcours résidentiel pour tous. Il se mobilise également pour l'amélioration de l'habitat ancien dégradé.

La loi Egalité et Citoyenneté (2017) prévoit la mise en place d'une Conférence intercommunale du logement (CIL) à l'échelle du territoire pour que ce dernier devienne le lieu de concertation entre tous les partenaires des politiques d'attribution.

48 000 demandeurs de logements sociaux, dont 70% ont des ressources inférieures aux plafonds des loyers les plus bas (PLAI).

Création d'une aire d'accueil

des gens du voyage de 16 places à Morangis

Un Observatoire socio-démographique et de l'habitat

La mise en place de l'Observatoire socio-démographique et de l'habitat a pour vocation d'éclairer la décision publique dans les domaines du social et du logement. En ce sens, il doit produire et porter à connaissance des élus et des techniciens notamment, des éléments d'analyse démographique ainsi que des éléments d'étude des marchés et des dynamiques de l'habitat sur le territoire. Il s'efforce d'apporter une vision transversale de la population du territoire, en prenant appui sur des données à la fois socio-démographiques, économiques et touchant à l'habitat.

Pour répondre à cette ambition, l'Observatoire recueille, fiabilise, traite et analyse les données relatives au social, au logement et à l'habitat.

AMÉLIORER

l'habitat ancien et dégradé

8 formations sur la sensibilisation

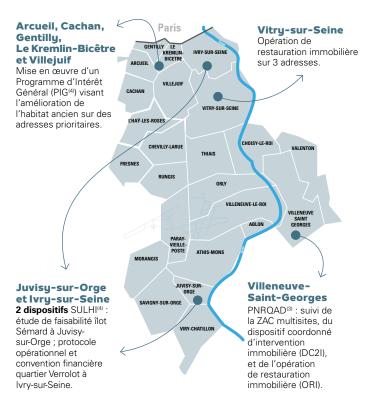
et la prévention de l'apparition de difficultés dans l'habitat sur **5 villes**, **160 participants**.

2 ateliers sur la précarité énergétique. 17 dossiers ouverts dans le cadre du SLIME⁽¹⁾.

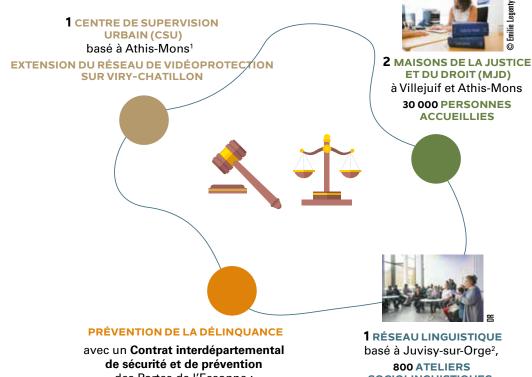
147 dossiers pris en charge par le service « traitement de l'habitat indigne » : **67% dans le parc privé, 33% dans le parc social.**

4 programmes d'opérations incitatives : Val de Bièvre, Grand Vaux (Savigny-sur-Orge), Ivry-sur-Seine, Villeneuve-Saint-Georges.

DES OPÉRATIONS POUR LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE



CONTRIBUER à l'accès au droit et à la tranquillité



des Portes de l'Essonne :

participation aux cellules de veille du nord Essonne et contractualisation avec les associations de prévention spécialisée.

SOCIOLINGUISTIQUES.

300 PERSONNES ACCOMPAGNÉES

1 couvrant les villes de l'Essonne (sauf Morangis) 2 couvrant les 6 villes de l'Essonne

RÉPONDRE aux besoins de l'âge et de la perte d'autonomie

Le Centre local d'Information et de coordination gérontologique (CLIC) des Portes de l'Essonne accueille, écoute, informe et conseille les familles sur les besoins liés à l'âge et la perte d'autonomie. Il évalue les besoins, élabore et met en œuvre les plans d'aide personnalisés à l'autonomie et aux aidants.

6 200 personnes informées,

orientées et accompagnées socialement par les guichets de proximité et l'équipe intercommunale du CLIC.

147 participants aux actions de prévention : ateliers équilibre, ateliers mémoire, cafés des aidants.

186 personnes ont bénéficié d'un appui de la mission aménagement de l'habitat et d'aides techniques.



Silver Innov'

Sur le territoire de Seine Amont, c'est par le soutien au développement économique dans le domaine de la Silver économie que l'EPT apporte son concours : l'équipement immobilier

Silver innov' a pour objectif de faciliter le développement de jeunes entreprises dans le domaine de la Silver Economie, en accueillant au sein de la pépinière et de l'hôtel d'entreprise des sociétés proposant des solutions innovantes pour l'allongement de la vie et l'autonomie.



4

DÉVELOPPER

une offre culturelle et sportive accessible à tous

- Encourager les pratiques artistiques et culturelles
- Favoriser l'accès à la lecture publique et à la pratique du jeu
- Permettre l'accès aux loisirs aquatiques et aux sports de glace

ENCOURAGER les pratiques artistiques et culturelles

Conservatoires et écoles d'art au service d'une pratique culturelle et artistique de proximité

L'enseignement de la musique, de la danse, du théâtre représente le socle des activités proposées au sein des conservatoires. Parallèlement, des activités d'éducation artistique sont organisées par les professeurs des conservatoires en direction des écoles maternelles et élémentaires, et aussi de collèges. Les conservatoires proposent également une offre de diffusion artistique foisonnante à travers les concerts d'élèves et de professeurs. Certains conservatoires développent aussi des actions d'éducation artistique vers des publics éloignés : personnes âgées, petite enfance, personnes en situation de handicap...

13 conservatoires accueillent 7 000 élèves.

EN 2018

- Transfert du conservatoire de Villeneuve-Saint-Georges et de la Cité des Arts de Viry-Chatillon qui intègrent le réseau sud du territoire
- Le Printemps des conservatoires, point d'orgue de la diffusion artistique sur les réseaux
- La Flûte enchantée de Mozart sur instruments de l'époque





Atelier de création d'affiches à l'École et Espace d'art contemporain Camille Lambert (février 2018).

L'enseignement et la pratique des arts plastiques sont assurés par deux établissements : il s'agit de la Cité des arts de Viry-Chatillon et l'École et Espace d'Art contemporain Camille Lambert à Juvisy-sur-Orge. En plus de l'enseignement, ces derniers présentent des expositions et des conférences et participent à des projets pluridisciplinaires avec notamment les conservatoires, l'écomusée de Fresnes ou encore la Maison de banlieue et de l'architecture.

Le spectacle vivant et la diffusion



12 équipements, salles de spectacles ou de diffusion cinématographique, enrichissent l'offre culturelle pour l'ensemble du territoire tout en assurant un accès de proximité à la culture pour la population.



Cachan

•Théâtre Jacques Carat⁽²⁾
29 SPECTACLES
3 702 SPECTATEURS
(CHIFFRES 2016-2017)



Le Kremlin-Bicêtre

• Espace culturel André Malraux⁽³⁾

28 SPECTACLES 15 013 SPECTATEURS (CHIFFRES 2016-2017)



Villejuif

•Théâtre Romain Rolland(4)

30 SPECTACLES **23 498** SPECTATEURS (CHIEFRES 2016-2017)



L'Haÿ-les-Roses

• Cinéma La Tournelle⁽⁵⁾ 37 983 SPECTATEURS (CHIFFRES 2018)



Villeneuve-Saint-Georges

• Sud-Est Théâtre(5)

D'autres équipements complètent l'offre culturelle

Maison de la Photographie Robert Doisneau



4 expositions monographiques ou thématiques par an, réalisées à partir de fonds historiques, d'œuvres d'auteurs contemporains, d'archives de photographes professionnels ou amateurs. Cette programmation intègre également *La photographie*

à l'école, **expérience pédagogique** et exposition réalisée par des enfants.

TEMPS FORTS 2018 Expositions

Stephen Shames - Pentti Sammallathi - Eric Guglielmi

Écomusée de Fresnes



Lieu de **collecte** et de **conservation** des objets et des informations liés au territoire et à ses thématiques. L'écomusée propose chaque année des expositions dont

1 grande exposition annuelle, des visites pédagogiques, des ateliers pédagogiques, des actions participatives et des actions hors les murs.

TEMPS FORTS 2018 Expositions Objets privés, Histoires partagées – Germination – Pelouses interdites – Regards sur Fresnes

Centre culturel Anis Gras



L'association ECARTS, subventionnée par l'EPT a en charge depuis 2005, la direction artistique et la gestion du lieu Anis Gras à Arcueil. Reconnu espace de création

professionnelle dans toutes les disciplines artistiques, il accueille des artistes en résidence de longue durée et leur donne accès à des moyens humains et matériels. Les créations réalisées bénéficient d'une aide technique de communication, administration et production, transmission, appropriation sociale et éducation populaire artistique.

Plusieurs dispositifs sont proposés : cafés des enfants, la petite fabrique, Labelle-école...

Maison de la Banlieue et de l'Architecture



Cette association est un « centre d'interprétation de l'environnement urbain, du patrimoine en banlieue et de l'architecture ». Sa démarche consiste à connaître et faire connaître

la banlieue, en croisant les approches et les regards et en associant mémoire et projet.

Les villes d'Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge et Paray-Vieille-Poste constituent son territoire de référence, élargi à l'ensemble du département de l'Essonne et au Grand-Orly Seine Bièvre.

TEMPS FORTS 2018 Exposition sur les 50 ans, du département de l'Essonne



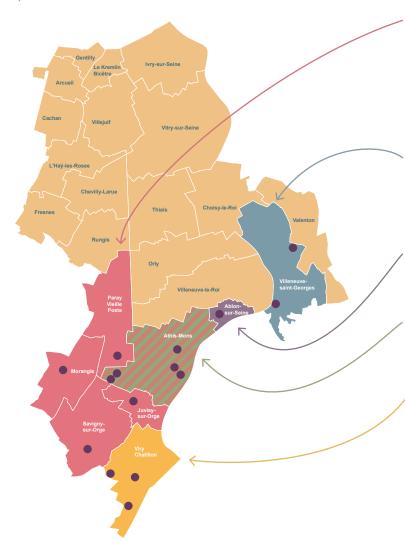
FAVORISER

l'accès à la lecture publique et la pratique du jeu

Un accès gratuit à plus de 500 000 documents pour tous les habitants du territoire



En 2018 a été mise en place, dans les 12 équipements de lecture publique gérés par le territoire, la gratuité de prêt à tous les habitants du territoire quel que soit leur lieu d'habitation.



Réseau des Médiathèques des Portes de l'Essonne

Un fonds de 320 000 documents

415 000 documents prêtés

59 500 documents en circulation dont **42 000 via le portail**

11 500 inscrits

Réseau Villeneuve-Saint-Georges

Un fonds de **75 000 documents**

63 500 documents prêtés / 2 538 inscrits

Ablon-sur-Seine

Un fonds de **17 300** documents

7 330 documents prêtés / 340 inscrits

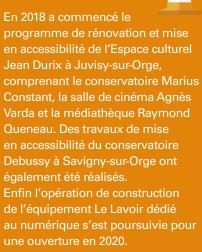
Ludothèques d'Athis-Mons

26 500 entrées / **8 500** Jeux / **3 500** adhérents

Réseau Viry-Chatillon

Un fonds de **129 000 documents** (jeux compris) prêtés / **4 757** inscrits / **46 500** visiteurs

Les grands travaux





EN 2018

- Transfert de la médiathèque d'Ablonsur-Seine, des médiathèques et ludo bibliothèques de Viry-Chatillon, des médiathèques et médiabus de Villeneuve-Saint-Georges.
- Ouverture de la nouvelle médiathèque Jean Ferrat à Villeneuve-Saint-Georges en quartier prioritaire.
- Mise en place d'une carte unique pour les adhérents au réseau des médiathèques et ludothèques des Portes de l'Essonne.

PERMETTRE l'accès aux loisirs aquatiques et aux sports de glace



Une offre diversifiée et accessible : pour faciliter l'accès aux 10 équipements gérés par l'EPT, une politique tarifaire est en cours d'élaboration. Premier acte vers une harmonisation des tarifs, la création en 2018 d'un tarif résident pour les habitants et salariés du territoire.

EN 2018

La piscine des Lacs de Viry-Chatillon et le centre nautique de Villeneuve-Saint-Georges ont rejoint les équipements sportifs précédemment transférés, complétant ainsi une offre déjà très variée.

- 9 équipements aquatiques et 1 patinoire
 - Plus d'1 million de visiteurs par an,
 - 100 groupes et associations accueillis,
 - 20 000 enfants y pratiquant la natation scolaire,
 - 180 agents

Une organisation qui se met en place

La mise en place du pôle des équipements sportifs a donné lieu à l'élaboration, en relation avec les communes, des plans d'actions pour chaque équipement accompagné de tableau de bords de suivi. Des référents ont été désignés au sein du pôle qui ont permis de faciliter les échanges avec les services supports.

Ce travail se poursuivra en 2019 avec le développement des projets d'établissement, une réflexion sur la gestion et le suivi technique des piscines et l'analyse de l'activité de l'année 2018 grâce aux indicateurs mis en place.

Évaluation de la politique de natation scolaire

Avant d'élaborer un schéma directeur de la natation scolaire, il a été jugé utile d'évaluer comment, dans quelles conditions et avec quelle efficacité les différentes pratiques actuelles de mise à disposition des équipements et de personnel aux établissements scolaires du territoire permettent aux enfants des communes d'acquérir les compétences nécessaires au savoir nager et de s'interroger sur les capacités d'accueil des équipements.



Athis-Mons

Centre aquatique

Bassin de nage de 8 couloirs • Bassin d'activité

• Bassin balnéo ludique • Bassin enfants • Espace bien-être (hammam, 2 saunas, solarium et espaces de relaxation)

234 500 ENTRÉES

Cachan

Piscine

Bassin de nage de 6 couloirs • Bassin d'activité

• Solarium • Terrain de beach volley

113 000 ENTRÉES

Fresnes

Piscine

Bassin de nage de 5 couloirs • Un bassin d'activité • Solarium et terrasse

53 000 ENTRÉES

(FERMÉE PENDANT 6 MOIS POURTRAVAUX)

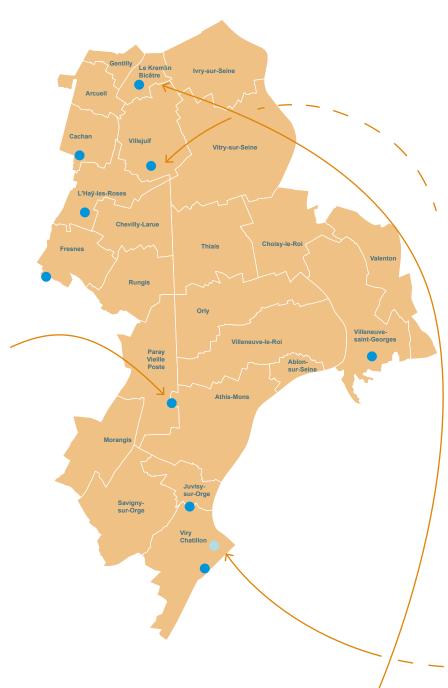
Juvisy-sur-Orge

Piscine Suzanne Berlioux

Bassin de 25 mètres • 4 lignes d'eau

40 900 ENTRÉES

(FERMETURE POUR TRAVAUX ENTRE JUILLET ET SEPTEMBRE INCLUS)



L'Haÿ-les-Roses

Piscine

Bassin de nage de 6 couloirs • Bassin d'activité

• Pataugeoire

93 000 ENTRÉES

Villejuif

Stade nautique Youri Gagarine

Bassin olympique extérieur • Fosse à plongeon couverte • Bassin de perfectionnement couvert • Bassin d'initiation couvert • Pataugeoire • Sauna – Hammam • Salle de fitness • Solarium • Terrain de volley-ball

172 500 ENTRÉES



Villeneuve-Saint-Georges

Piscine

Bassin de 25 mètres ● Bassin de 12,50 mètres ● Parc

40 800 ENTRÉES

Viry-Chatillon

Piscine des Lacs

Bassin de nage de 8 couloirs • Petit bassin • Fosse de plongée de 4 mètres • Bassin ludique extérieur

102 000 ENTRÉES

Patinoire

1 512 m² de piste • 1 000 places en gradins

• 46 682 entrées



Le Kremlin-Bicêtre

Piscine intercommunale

Bassin olympique de 50 mètres • 8 couloirs

• Pataugeoire • Salle de fitness

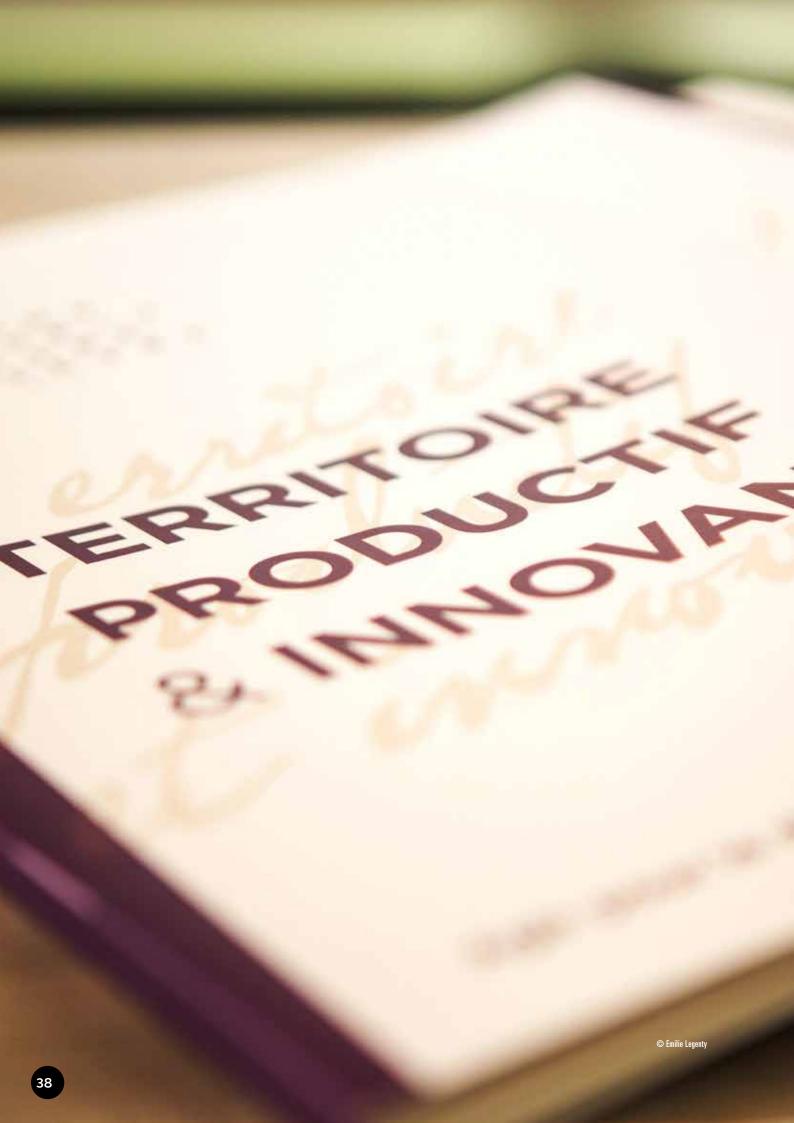
170 000 ENTRÉES



EN 2018

Grand succès de l'année 2018 avec plus de 4 millions d'entrées, le film « Le Grand Bain » de Gilles Lellouche a été tourné en partie à la piscine du Kremlin-Bicêtre.





5

SOUTENIR

l'activité et l'emploi

- Porter une stratégie économique pour un territoire productif et innovant
- Agir pour l'emploi, l'insertion et la formation
- Soutenir la création d'activités et l'innovation
- Accompagner l'essor de l'économie sociale et solidaire

PORTER une stratégie économique pour ur

La stratégie économique du territoire est orientée vers deux grands objectifs : d'une part, faire bénéficier les populations du territoire du développement en cours et à venir notamment en termes d'emploi et de formation ; d'autre part, favoriser le maintien et le développement de l'activité productive sur le territoire. Il s'agit également de soutenir le tissu économique existant et la vocation productive du territoire en portant une stratégie de marketing territorial.

Compétence partagée avec la Région et la Métropole du Grand Paris, le développement économique nécessite la mise en place d'une gouvernance économique locale sur le bassin. Cette gouvernance s'organise

dans un comité de pilotage copiloté par l'Etat et la Région créé le 8 juillet 2018 et alimenté par un comité territorial des partenaires qui se réunit tous les 2 mois depuis le 21 septembre 2018 rassemblant les représentants techniques de la Région, la Direccte, la Sous-Préfecture, les chambres consulaires, Essonne Développement, la Caisse des Dépôts, Pôle emploi et ceux de l'EPT.

3 juillet

Lancement du Manifeste

pour un Territoire productif et innovant (12 signataires) :

7 engagements pour favoriser le maintien et l'implantation en milieu urbain dense d'activités productives et innovantes.

22 novembre

Labellisation «Territoire

d'industrie » dans le cadre de l'appel à projet lancé par l'État qui doit déboucher sur un plan d'actions en 2019 coconstruit avec les communes et les acteurs économiques.

20 décembre

Le Manifeste recueille une quarantaine de signatures aux Assises du Développement économique.



nterritoire productif et innovant

L'EPT mène des études foncières et accompagne les volets économiques des projets d'aménagement et de renouvellement urbain afin de faire une part à l'activité économique sur le territoire et de favoriser le développement de l'activité et de l'emploi.

> Il travaille en coconstruction avec les acteurs économiques à une stratégie de marketing territorial. **5 ateliers en 2018**.



Atelier marketing territorial à l'antenne d'Athis-Mons (novembre 2018).

> Il est présent dans de nombreux salons stratégiques (salon des Maires de France, MIPIM, SIMI, Techinnov) afin de promouvoir les différents projets du territoire.



La 2º édition des Assises du Développement économique a réuni le 20 décembre près de 300 participants.

AGIR pour l'emploi, l'insertion et la forma

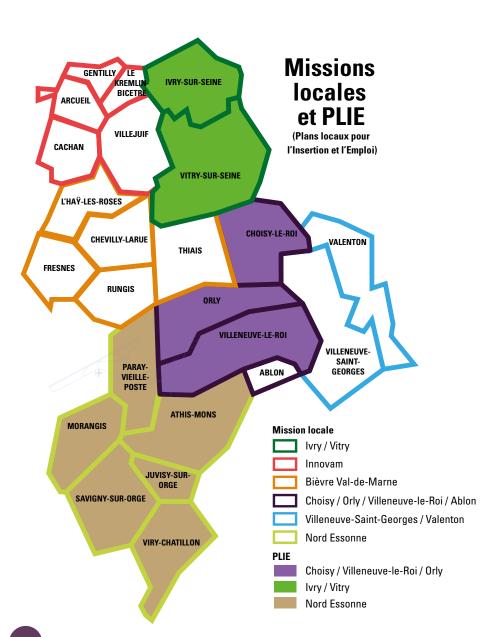
Favoriser l'emploi, la formation et l'insertion des habitants, renforcer le retour aux habitants des grands projets d'infrastructure et de développement, renforcer la coordination et la cohérence des actions par le transfert des financements, tels sont les enjeux poursuivis par l'EPT.

6 missions locales et 3 plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE)

interviennent sur le territoire.

4 à 5 réunions de coordination pour chaque secteur géographique (Val de Bièvre, Seine Amont, Essonne, secteur central) avec les partenaires de l'emploi.

18 participations aux initiatives emploi des villes et partenaires emploi.



L'adaptation des compétences aux emplois de demain : la GPEC-T

La GPEC-T (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences – territoriale) est une démarche continue permettant d'anticiper les besoins en emplois et en compétences des entreprises du territoire, afin de contribuer à une meilleure adéquation en termes d'offre et de demande de formations et d'emplois. L'EPT, en relations quotidiennes avec les entreprises et les acteurs de l'emploi, est l'acteur opérationnel de cette démarche lancée dans le cadre du Bassin d'emploi Grand-Orly Seine Bièvre. Les trois premiers groupes de travail ont rassemblé divers partenaires emploi-insertionformation et ont vocation à proposer des formations concrètes pour déboucher sur des emplois durables.



FAVORISER DES RETOMBÉES LOCALES DES CHANTIERS DU GRAND PARIS EXPRESS

Ligne 14 Sud

· Mise en place d'une convention avec la RATP, la SGP (Société du Grand Paris), le Département du Val-de-Marne et l'EPT

17 actions d'informations

en direction des prescripteurs.

9 sessions de prérecrutement

48 habitants du territoire issus de 17 villes ont bénéficié d'un contrat d'insertion sur les chantiers de la ligne 14 sud.



• Mise en place d'une convention avec la SGP sur 3 volets (clauses sociales, emploi et retombées économiques locales pour les TPE/PME).

146 habitants issus de 19 villes ont bénéficié des contrats

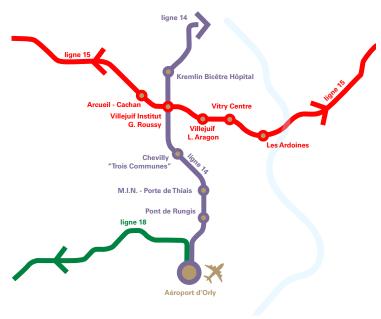
d'insertion sur les travaux de la ligne 15.

8 actions d'informations

organisées en direction des prescripteurs (Pôle emploi, missions locales, acteurs sociaux et associatifs).

9 actions organisées en direction des publics : information collective et visite de chantiers, session de recrutement.





L'EPT tient un rôle d'ensemblier permettant de faire connaître les savoir-faire des entreprises locales aux groupements en charge de la réalisation du métro. Ce travail est mené conjointement avec les chambres consulaires et autres acteurs économiques du territoire.

16 PME locales issues de 7 villes du territoire sont en sous-traitance ou cotraitance sur les chantiers de ligne 15.

SOUTENIR la création d'activités et l'inno



Le Grand-Orly Seine Bièvre coordonne et facilite l'accompagnement des entrepreneurs et des créateurs. Il favorise le parcours résidentiel des entreprises sur son territoire.



730 entreprises accompagnées

par l'EPT en 2018



La Fabrique

64 entreprises hébergées
150 salariés
9 nouvelles
domiciliations,
5 arrivants en pépinière
26 ateliers thématiques
150 participants
9 permanences d'experts



Centre de l'entrepreneuriat

33 entreprises hébergées 150 ateliers thématiques 1 000 participants



vation

L'IMPLANTATION DES ENTREPRISES

Grand-Orly Seine Bièvre développe une bourse des locaux permettant de recenser les offres immobilières et les besoins exprimés sur le territoire. Il accompagne la relocalisation des entreprises qui subissent les projets d'aménagement (dispositif MODUE).

Il a également porté une étude foncière ayant identifié **13 sites** susceptibles de pouvoir accueillir de l'activité économique selon 4 stratégies : construction de locaux d'activité neufs sur parcelles nues, relocalisation d'entreprises en immobilier vacant, densification de fonciers et démolition-reconstruction d'un immobilier obsolète.





L'appui RH des TPE-PME

26 ateliers organisés 289 dirigeants

formés au management, à la gestion du personnel, au droit du travail, à la gestion administrative du personnel.

114 entreprises conseillées

individuellement et orientées sur le recrutement, les aides à l'embauche, la formation, l'embauche d'alternants, le droit du travail.

111 dirigeants dotés du kit premier emploi.

ACCOMPAGNER l'essor de l'économie sociale et solidaire



Pour favoriser le développement d'activités inclusives, solidaires et durables, Grand-Orly Seine Bièvre s'engage dans une démarche de soutien spécifique à cette filière :

- En mettant en place un observatoire des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS).
- En permettant à des structures d'être accompagnées et financées :
 45 structures ont bénéficié du Dispositif départemental d'accompagnement,
 19 d'un diagnostic ; le réseau France Active a accompagné 6 projets et 4 ont obtenu des financements.
- En soutenant les chantiers d'insertion par l'économique : la recyclerie La Mine à Arcueil, la Régie de quartier les Portes de l'Essonne, l'association Ohé services, Hercule Insertion à Viry-Chatillon soit plus de 36 équivalents temps plein (ETP), le chantier espaces verts lancé par Villeneuve-Saint-Georges à Confluences (11 ETP).

Grand-Orly Seine Bièvre valorise le Mois de l'ESS en novembre, **relayant ainsi 70 initiatives et coorganisant 6 temps forts.**



Lancement du Mois de l'ESS, le 7 novembre 2018.

UNE ORGANISATION au service du territoire

UNE ORGANISATION

au service du territoire



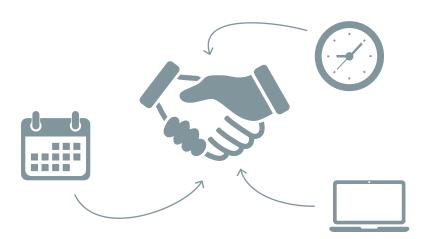
des métiers

Services supports et mutualisés permettent de développer une expertise au bénéfice de l'ensemble des politiques publiques conduites sur le territoire.

La mise en place d'outils



Le Système d'Information Géographique et l'Observatoire du territoire ont pour mission principale de collecter, structurer et mettre à disposition des données géographiques ou statistiques d'intérêt général portant sur différentes thématiques et contribuant à la compréhension du territoire, son évolution et ses usages. Un réseau interne des observateurs rassemble les agents de l'EPT qui travaillent au quotidien avec des données de référence ou des données issues



- **10 conventions** de partenariat signées (et 3 en cours)
- 35 actes d'engagement avec nos prestataires, ceux des villes et les villes directement.
- 250 utilisateurs actifs du web-SIG « Webville Serveur » (SIG historique du Val de Bièvre)
- 250 bases de données en ligne sur le géo-catalogue interne de l'EPT
- 80 fiches de métadonnées
 et de couches de données de
 l'EPT versées sur la plateforme
 data.gouv, adhésion à l'association Open Data France

La Mission Appel à Projets (AAP) assure une veille sur l'ensemble des appels à projet nationaux et européens afin de faire bénéficier aux projets de l'EPT et des communes des financements potentiels.

- **3 candidatures** toujours en gestion (ITI Seine Amont, Ecocité, TEPCV) = 15 Millions d'euros
- **80 appels à projets** et/ou opportunités de financement relayés en 2018 auprès du réseau
- 5 dossiers montés en 2018 (AAP SAN, AAP FREE, AAP fonds de dotation Qualitel, AMI ROMS, AMI DCC, AMI AFB)
- 3 dossiers EPT lauréats (AAP SAN, AMI ROMS, AMI DCC)
- 11 dossiers accompagnés en 2018 par la Mission AAP (AAP FTAP, Wifi4UE, AMI Centres-villes vivants, FIM, AMI Patrimoine culture et numérique, AAP MSP région, AAP ANRU, AAP 100Quartiers innovants, AAP Urbanisme transitoire, AAP CAR)

Des services mutualisés entre et avec des communes membres



L'Instruction des autorisations d'urbanisme

pour le compte des villes d'Arcueil, Cachan, Fresnes, Gentilly, Le Kremlin-Bicêtre et Rungis.

• 675 dossiers instruits

La Commande publique,

service mutualisé entre l'EPT et les villes de Juvisysur-Orge, Paray-Vieille-Poste et Morangis. Mise en place du programme Modern'Achat qui permet de repenser le processus d'achat en amont de la consultation et de la passation du marché. Gains espérés de 15% sur des secteurs identifiés.

Ce travail de recherche d'optimisation a pu être conduit grâce à la mise en œuvre d'une stratégie d'achat.

- Recherche de leviers en faveur du développement durable avec la mission Economie Sociale et Solidaire (ESS) en vue de l'élaboration d'un Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables en 2019.
- Groupement de commandes entre l'EPT et les communes.

 19 commissions d'appel d'offres, 171 marchés (hors service mutualisé)



 92 appels d'offres et 79 MAPA (Marché à procédure adaptée),
 40 marchés de fourniture,
 94 marchés de services et
 37 marchés de travaux

Les **Archives**, service mutualisé entre l'EPT et les villes d'Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge et Paray-Vieille-Poste

Projet de mise en place d'un service d'archivage électronique et réponse à un appel à projet de scénographie des archives

 2,6km linéaires dans les magasins d'Arcueil et d'Athis-Mons dont 800 mètres linéaires pour l'EPT et 1 843 pour les villes mutualisées

Le Service du numérique, mutualisé avec la commune de Juvisy-sur-Orge

L'EPT est engagé dans une stratégie de développement numérique à la fois comme levier interne pour accompagner les agents dans les évolutions des métiers et du travail mais aussi dans la mise en œuvre des politiques en intégrant la dimension numérique.

- En interne, l'EPT met en œuvre une démarche de médiation numérique qui vise à sensibiliser, former et fournir les outils adéquats aux missions.
- Dans les politiques publiques, la dimension numérique est de plus en plus intégrée que ce soit dans l'espace public (voirie, déchets, eau/assainissement) avec le projet d'élaboration d'un portail citoyen que dans les équipements culturels avec le travail sur le livre numérique dans les médiathèques.
- Cette dynamique a permis à l'EPT d'être lauréat de l'appel à projet européen Digital Cities qui a couronné une dizaine de villes au niveau européen.

Ressources internes et services supports



La **Dématérialisation**

Les procédures dématérialisées doivent permettre de fluidifier les transmissions de documents. Leur mise en place se fait progressivement au sein de l'EPT. En 2018, sont à noter :

- Télétransmission au contrôle de légalité des pièces des marchés publics obligatoires et des documents budgétaires
- Dématérialisation des procédures de la commande publique
- Télétransmission au comptable public des documents budgétaires et dématérialisation de la chaîne comptable
- Envoi dématérialisé des convocations et pièces annexes aux élus pour les conseils, bureaux,
- commissions, conférences des maires et commissions d'appel d'offres
- Envoi dématérialisé des convocations et pièces des comités techniques et CHSCT

Le Patrimoine bâti

Un nouveau siège administratif au cœur du territoire pour regrouper les services centraux et mieux travailler

Déménagement le 3 décembre 2018 de 350 personnes sur 2 étages de l'immeuble Askia à Cœur d'Orly. L'ensemble des fonctions supports et des fonctions administratives des services opérationnels sont réunies dans un même lieu. En conséquence l'EPT réorganise la présence de ses services de proximité sur le territoire et notamment dans les sièges des anciennes communautés d'agglomération.

118 adresses, 129 958 m²
 de patrimoine immobilier

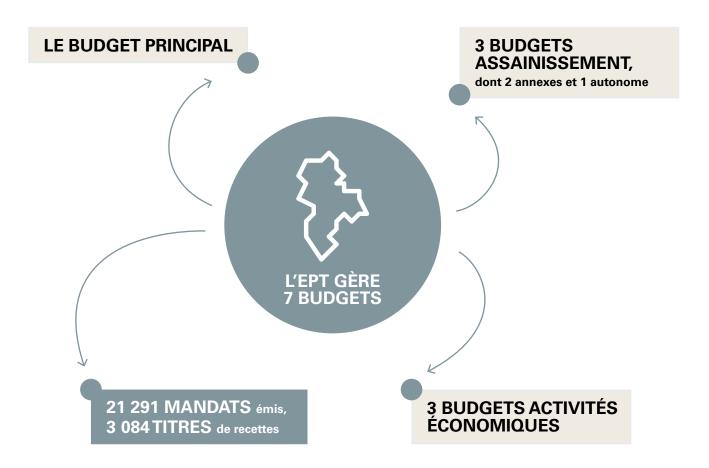
Les Moyens généraux

La mise en commun à l'échelle du territoire des équipements de protection individuelle et vêtements de travail a permis d'harmoniser les tenues des agents de l'EPT et de réaliser des économies d'échelle grâce à la mutualisation des besoins. Il en va de même pour le marché des photocopieurs.



Emilie Legenty





Les transferts de compétences constituent un travail important pour le service Finances. 19 millions de dépenses supplémentaires ont impacté le budget 2018 en raison des nouveaux équipements transférés. 3 commissions d'évaluation des charges territoriales ont été réunies en 2018.

Un diagnostic organisationnel a été posé sur l'ensemble de la direction des finances pour mettre en place une organisation et des procédures permettant une meilleure efficacité dans le cadre de la complexité de gestion liée à la fois au système financier propre à la MGP et aux EPT et aux exigences posées par les élus dans le cadre de la coopérative de villes. Le processus d'amélioration est en cours.

La direction progresse aussi sur l'utilisation des outils numériques et les chaines de validation dématérialisées (bons de commande, validation des factures, etc.).

EN 2018, l'EPT a adhéré à l'Agence France Locale, agence des collectivités, créée en 2013 suite à la crise des liquidités sur les marchés financiers, permettant aux collectivités de lever leurs propres fonds sur les marchés financiers et de les redistribuer à ses adhérents sous forme de prêt bancaire (abondement du capital de l'Agence par l'EPT à hauteur de 334 500 €)

Budget principal de l'EPT

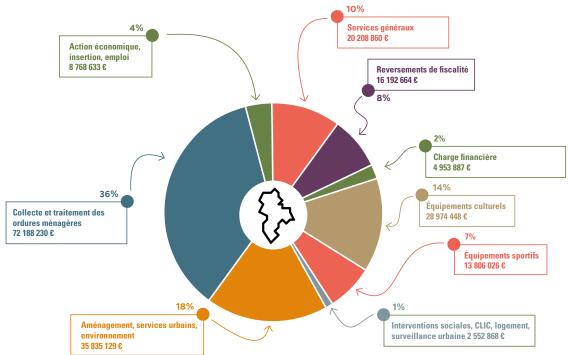


En 2018 les dépenses courantes du budget principal de l'EPT se sont élevées à près de 358 millions d'euros. Presque la moitié (154M€) est une dépense obligatoire et fixée par la loi dans le cadre de la répartition des compétences et de leur financement au 31 décembre 2015 : la Dotation d'équilibre reversée à la Métropole du Grand Paris.

Dépenses réelles de fonctionnement 2018 par nature de dépenses 357 883 097 € Charges financières 4 953 887 € **Charges exceptionnelles** 5 103 779 € Autres charges de gestion courante 44 149 850 € Charges à caractère général 69 044 801 € 19% 18% Charges de personnel et frais assimilés 64 035 765 € 43% Dotation d'équilibre versée à la MGP 154 402 351 € Reversements de fiscalité (FPIC et FNGIR)

En termes d'activité, le premier poste de dépenses courantes concerne la collecte et le traitement des déchets avec près de 72,2 M€, viennent ensuite les équipements culturels et sportifs à hauteur de 42,8 M€, et les services urbains et environnementaux (voirie, éclairage public, etc.) pour 28,5M€.

Dépenses réelles de fonctionnement hors dotation reversée à MGP par destination 203 480 747 €



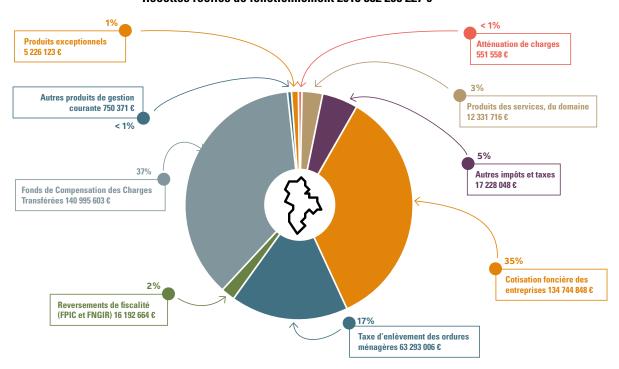
Budget principal de l'EPT



Les recettes courantes de l'EPT s'élèvent en 2018 à 382,3 M€. Elles proviennent :

- des communes via le Fonds de Compensation des Charges Territoriales pour 141 M€,
- de la Cotisation Foncière des Entreprises, dont le taux est voté transitoirement par l'EPT pour 134,7 M€,
- de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour 63,3 M€ perçue directement par l'EPT sur le périmètre des anciens EPCI qui avaient déjà transféré la compétence et par reversement des communes pour les autres,
- de la tarification des services et des recettes locatives et domaniales pour 12,3 M€.

Recettes réelles de fonctionnement 2018 382 265 227 €



En investissement, 39,6 M€ financent des dépenses d'équipement (bâtiments culturels, travaux de voirie et d'éclairage public, aménagement, etc.).

L'encours de dette s'élève à 203,7M€ au 31 décembre 2018. Il est très sécurisé sur des produits sains et des index surs, et souples (60% à taux fixes, 36% à taux variable et 3% à taux structuré). Le remboursement annuel de dette s'élève à 16,9 M€.

Dépenses réelles d'investissement 2018 56 919 112 € Services généraux 3 819 519 € Voirie 12 482 374.20 € Remboursement capital de la dette 16 909 456 € 10% Collecte et traitements des ordures ménagères 5 555 381 € Video protection 417 694 € 20% Aménagement, environnement, **Équipements culturels** services urbains 11 534 045 € **Équipements sportifs** 1 035 191 € Intervention en matière de logement et hébergement

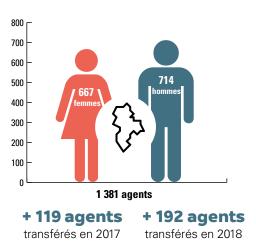
530 101 €

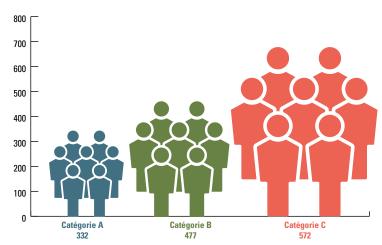
Les Ressources humaines



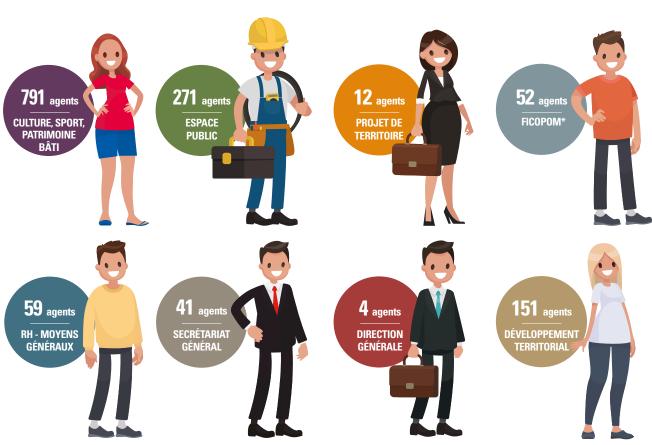
90 % des emplois de l'EPT sont des emplois de terrain dans les équipements (culturels, sociaux et sportifs) et les services techniques à la population (eau-assainissement, déchets et assimilés, voirie) ou directement rattachés aux politiques publiques (projet de territoire et développement territorial). Les emplois des fonctions dites supports (finances, RH et moyens généraux, secrétariat général) représentant environ 10 % du total des effectifs pourvus.

Effectif permanent au 31 décembre 2018 :





Répartition des agents permanents de l'EPT :



* FINANCES, COMMANDE PUBLIQUE ET OPTIMISATION DES MOYENS

Les Ressources humaines



L'harmonisation des conditions de travail constitue un enjeu fort de la politique des ressources humaines de l'Établissement, à la fois comme garantie d'un traitement égalitaire entre les agents et comme élément d'une identité commune. Ainsi, la mise en cohérence des différents dispositifs RH, constitués notamment par le régime indemnitaire, la gestion des temps et le télétravail, l'action sociale et la protection sociale, a été définie comme prioritaire pour la période 2018-2020.



1er janvier 2018:

Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

1er janvier 2018:

Adhésion de l'EPT au Comité national d'action sociale (CNAS) pour l'ensemble des agents

22 juin 2018:

Création de l'association du personnel « Comité d'œuvres sociales et culturelles (COSC) » qui propose une offre complémentaire au CNAS et crée du lien entre les agents



Le **plan de formation** favorise la montée en compétence des agents, recouvrant les besoins individuels et collectifs, ainsi que ceux liés aux orientations stratégiques de la collectivité. Il s'inscrit dans un cadre pluriannuel autour de cinq axes :

- 1. formations stratégiques de la direction générale ou des directions ;
- **2.** formations managériales prenant en compte l'originalité de la construction de l'EPT;
- **3.** formations liées au développement des compétences des agents, nécessaires à l'occupation de leur poste de travail ;
- **4.** formations statutaires de préparation aux examens ou concours de la fonction publique et formations statutaires obligatoires ;
- **5.** formations personnelles financées par le compte personnel de formation (CPF).

Un plan d'actions de prévention des risques psychosociaux (RPS) a démarré sous l'égide du CHSCT avec l'élaboration d'indicateurs RH d'alerte et la création d'un protocole d'intervention et de signalement de situations de souffrance au travail.





11 Réunions de dialogue social



Comités d'hygiène et sécurité et des conditions de travail



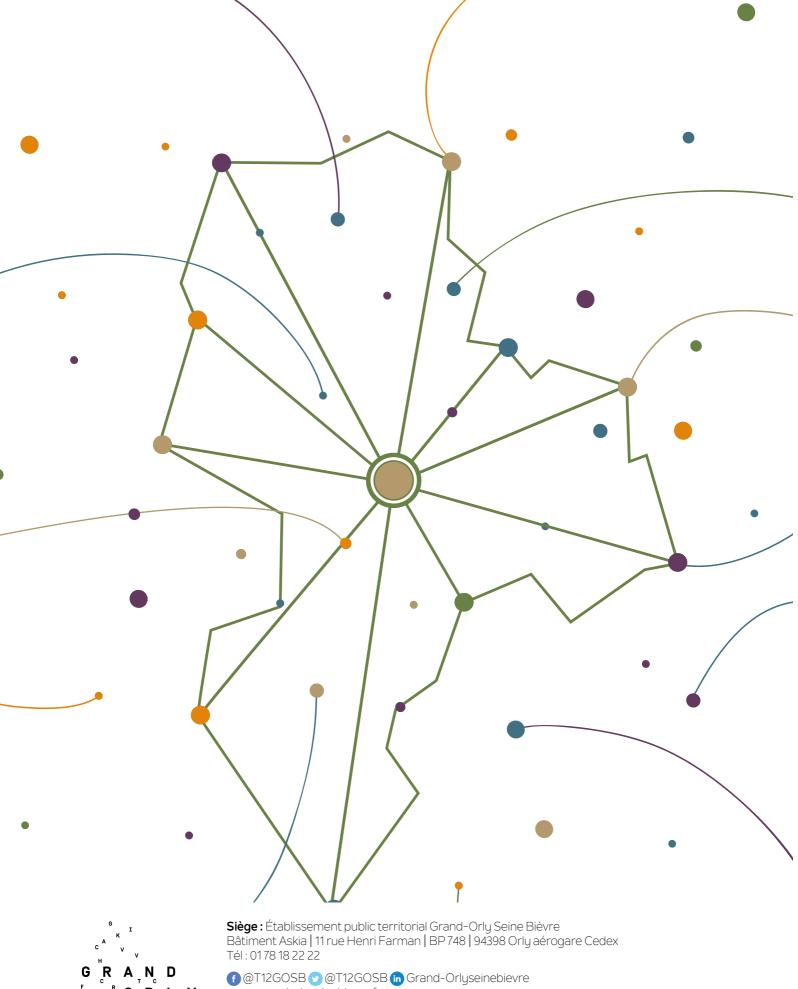
LE PROJET D'ADMINISTRATION



Pour construire son administration formée à partir des équipes des anciennes communautés d'agglomération intégrées à l'EPT et des équipes transférées des communes à l'EPT, Grand-Orly Seine Bièvre met en œuvre une démarche participative de définition d'un projet d'administration qui repose sur 2 piliers :

- Donner du sens au travers du projet de territoire, de la définition des objectifs de politiques publiques et de leur évaluation
- Construire une culture commune 3 sessions de 10 ateliers, 120 participants, 96 propositions d'actions





B M I J E A V A R E

 $\begin{tabular}{ll} \hline \mbox{ @T12GOSB \o @T12GOSB } \hline \mbox{ in } \mbox{ Grand-Orlyseinebievre } \\ \hline \mbox{ www.grandorlyseinebievre.fr} \\ \hline \mbox{ } \m$

Ablon-sur-Seine | Arcueil | Athis-Mons | Cachan | Chevilly-Larue | Choisy-le-Roi | Fresnes | Gentilly | Ivry-sur-Seine | Choisy-le-Roi | Gentilly | GJuvisy-sur-Orge | Le Kremlin-Bicêtre | L'Haÿ-les-Roses | Morangis | Orly | Paray-Vieille-Poste | Rungis | Savigny-sur-Orge | Thiais | Valenton | Villejuif | Villeneuve-le-Roi | Villeneuve-Saint-Georges | Viry-Chatillon | Vitry-sur-Seine